

Domaine Public

1 8 1 3

Edition PDF
du 16 février 2009

Les articles mis en ligne
depuis DP 1812
du 9 février 2009

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.

En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Le repositionnement de l'UDC

En temps de crise,
peut-on être encore à la fois
nationaliste et ultra-libéral? (André Gavillet)

Un plan de relance ringard

La crise, une occasion
de penser et de réaliser le développement durable
(Jean-Daniel Delley)

Le Viagra dope l'audace du secrétariat de la Comco

S'il y a accord illicite entre fabricants et distributeurs,
la pratique des prix conseillés pourrait disparaître
(Albert Tille)

L'europhobie tessinoise

La presse alémanique revient
sur le rejet de la libre circulation avec l'UE
au Tessin (Revue de presse)

Le repositionnement de l'UDC

En temps de crise, peut-on être encore à la fois nationaliste et ultra-libéral?

André Gavillet (16 février 2009)

Les contradictions entre l'idéologie et la pratique politique de l'UDC étaient connues depuis longtemps, mais gommées par les succès électoraux. Aujourd'hui, à l'heure des déconvenues, elles éclatent au grand jour.

Le premier pilier de la doctrine est l'exaltation de la souveraineté nationale, le refus de transfert de compétences à une autorité supra-nationale, notamment européenne. Les choix du peuple s'exprimant par la démocratie directe sont, et doivent rester, la loi suprême. Le second pilier doctrinal assure la critique de l'Etat. Tout ce qu'on lui reprend, car il est prédateur, est autant de liberté reconquise. Cet ultra-libéralisme est alors justifié par la responsabilité individuelle, chacun assume sa propre défense, symbolisée par *«l'arme à la maison»*.

Inadéquation

Les analyses de l'électorat de l'UDC révèlent une distorsion entre l'idéologie affichée et le statut social des adhérents. Ils sont en majorité de condition modeste, plutôt âgés, résidant dans les zones campagnardes ou semi-urbaines. L'ultra-libéralisme, le démantèlement de l'Etat sont contraires à leurs intérêts directs, même si la propagande enrobe les attaques contre l'Etat social sous le camouflage de la chasse

aux z'abus, et aux *«étrangers profiteurs»*.

L'UDC fit, dans la pratique, les concessions utiles. L'agriculture trouvait dans ses rangs de zélés protectionnistes. Mais aussi les monopoles électriques, et même les banques cantonales. La cohérence entre la doctrine et la pratique était mise à mal, mais le parti s'en accommodait, jusqu'à la crise.

Une droite anticapitaliste

La crise financière et économique a révélé d'autres z'abus que ceux des *«profiteurs»* de l'assistance sociale. Les milliards évaporés, les pertes historiques, les bonus sont d'une autre dimension. Et quel coût pour l'Etat, sollicité d'intervenir et de jouer les sauveurs! Comment, dans de telles circonstances, maintenir la ligne ultralibérale? Il y a la paille du fonctionnement de l'Etat social, mais la poutre de la dérive des marchés financiers.

La faillite de Swissair fut un exercice préalable. L'UDC ne manqua pas de saisir l'occasion d'une critique de la nomenclatura économique radicale. Mais en refusant l'interventionnisme de l'Etat-sauveur, elle restait fidèle au libéralisme qu'elle affichait. Toutefois, elle n'a pu tenir cette position lorsqu'il s'est agi de

sauver UBS. Elle a souscrit au dépannage de la banque. Mais elle a préconisé des mesures interventionnistes sur la structure de la banque, les bonus et la rétribution des cadres.

Qui?

Garder comme pilier de la doctrine la souveraineté nationale, intransigeante, et démontrer que le capitalisme sans feu ni lieu y porte souvent gravement atteinte, ce serait positionner, à côté de la droite libérale, une droite nationaliste et anticapitaliste.

Qui pourrait conduire cette évolution de l'UDC? On aurait pu dire Christoph Blocher, car elle correspond à son tempérament. Mais il a déjà tenu le premier rôle dans la phase I du mouvement, il ne peut, milliardaire, sans contradiction incarner la phase II.

A défaut, l'UDC restera le compagnon de route de la droite libérale, utile pour contenir les dépenses de l'Etat, maintenir le secret bancaire et refuser l'adhésion à l'Union européenne. A moins que s'impose un nouveau leader, qui devrait apporter autre chose que les *«boilles»* à lait de Toni Brunner. Le poste de leader de la droite anticapitaliste est à repourvoir.

Un plan de relance ringard

La crise, une occasion de penser et de réaliser le développement durable

Jean-Daniel Delley (15 février 2009)

Le deuxième plan de relance présenté par le Conseil fédéral ne sort pas des sentiers battus. Or la crise actuelle n'est pas seulement financière et économique. Elle interroge notre mode de développement. Elle exige donc des impulsions fortes, non pas pour reprendre une route connue, mais pour indiquer de nouvelles directions.

Ce deuxième plan de relance est-il suffisant? A l'aune des programmes annoncés par d'autres pays et qui se chiffrent en dizaines et centaines de milliards, l'effort helvétique paraît modeste, même si l'on tient compte des efforts des collectivités cantonales et locales. Et nombre de projets – notamment en matière d'infrastructures de transports et de fiscalité – ne semblent pas aptes à produire rapidement des effets. Par ailleurs l'Etat ne dispose guère de moyens pour soutenir l'industrie d'exportation, tributaire de la conjoncture mondiale. Reste la stimulation du marché intérieur qui pourrait revigorer l'activité économique. Mais une relance classique par la demande fait l'impasse sur la nature de la crise.

Cette crise ne consiste pas seulement en un ralentissement conjoncturel, un coup de frein temporaire. Elle met en évidence des impasses structurelles qui font obstacle à un développement

durable. A la dérive de l'économie financière s'ajoute une double crise environnementale et sociale qui, à terme, va détruire les fondements même de l'économie. Le dérèglement climatique, la raréfaction des ressources naturelles – matières premières, sols cultivables, eau, air et énergies fossiles –, comme l'exacerbation des inégalités entre pays d'une part et au sein de chacun d'entre eux d'autre part appellent des politiques qui sortent des sentiers battus.

A cet égard ce n'est pas tant la modestie financière du programme de relance qui fait problème que son absence de vision d'avenir. Un plan réellement innovant et annonciateur d'un développement durable devrait refléter ces défis environnementaux et sociaux. Quelques exemples.

L'autonomie énergétique et l'abandon des énergies fossiles impliquent un investissement prioritaire dans l'énergie solaire. La Suisse dispose dans ce domaine de compétences reconnues mais insuffisamment exploitées. Or le programme de relance ne prévoit que 10 millions pour développer l'énergie photovoltaïque, de quoi financer 500 à 700 petites installations, alors que 2000 demandes sont pendantes.

Notre pays joue un rôle de

pionnier dans l'agriculture biologique. Ce type de production, économe en énergie et garant de la qualité des sols, doit bénéficier dorénavant d'une priorité dans la politique agricole.

Le plan de relance prévoit à juste titre une prolongation de la durée du chômage partiel. Mais seule une offensive massive de la formation continue peut contrer efficacement la montée du chômage et répondre aux besoins des activités économiques durables.

Le développement de l'économie sociale, qui répond à des besoins importants sans viser le profit, devrait figurer en bonne place dans un programme de relance. Il répond à l'exigence de cohésion sociale et constitue une source importante d'emplois.

L'augmentation des subventions aux primes d'assurance maladie permettrait de soutenir le pouvoir d'achat des revenus modestes, plus efficacement qu'une réduction linéaire de la charge fiscale.

Enfin, un plan de relance efficace ne peut faire l'économie d'une coordination étroite entre l'Etat fédéral, les cantons et les villes. La crise, c'est aussi l'occasion de repenser et d'approfondir le fédéralisme helvétique.

Le Viagra dope l'audace du secrétariat de la Comco

S'il y a accord illicite entre fabricants et distributeurs, la pratique des prix conseillés pourrait disparaître

Albert Tille (13 février 2009)

Le secrétariat de la Commission de la concurrence (Comco) constate que les prix de trois médicaments contre les dysfonctionnements érectiles sont identiques dans toutes les pharmacies et correspondent aux prix indicatifs déterminés par les fabricants. Il en déduit qu'il s'agit d'un accord illicite entre producteurs et distributeurs et demande à la Commission de prendre des sanctions. Cette proposition est audacieuse. Si la Commission suit son secrétariat, c'est tout le vaste édifice des prix conseillés qui sera ébranlé. Nous n'en sommes pas encore là.

Le secrétariat a choisi de s'en prendre aux Viagra, Cialis et Levitra, parce que ces médicaments font partie des 2700 médicaments «hors-liste» non remboursés par l'assurance de base et dont les

prix ne sont pas contrôlés par l'autorité sanitaire. C'est dans ce secteur que les prix indicatifs deviennent quasiment des prix obligés. Une décision concernant les trois médicaments visés ferait, en quelque sorte, jurisprudence pour tous les autres. Il faut donc s'attendre à une vive contre-attaque des distributeurs. L'opposition des producteurs, Pfizer, Eli Lilly et Bayer aura probablement moins de poids. Aucun des trois n'est suisse!

Pour faire sa proposition, le secrétariat s'appuie sur le nouvel article 5 al.4 de la loi sur les cartels qui permet de lutter contre les ententes verticales. Il y a entrave illicite à la concurrence lorsque producteurs et distributeurs passent des accords pour imposer un prix de vente. D'après son enquête, le

secrétariat constate qu'il y a effectivement un prix unique pour ces médicaments. Mais les intéressés pourront rétorquer qu'ils n'ont pas passé un accord et que le prix de vente n'est pas imposé, mais volontairement accepté.

Par le passé, et selon l'ancien droit, la Comco pouvait intervenir si un distributeur qui cassait les prix indicatifs était sanctionné par un boycottage de la part du producteur. Si la Commission suit son secrétariat dans l'interprétation du nouvel article, nous assisterons à une petite révolution dans le monde de la distribution, au-delà du secteur pharmaceutique. Ce serait peut-être même la fin des prix indicatifs. Les discounters devraient alors cesser de vendre des baisses de prix et se contenter de vendre à bas prix.

L'europhobie tessinoise

La presse alémanique revient sur le rejet de la libre circulation avec l'UE au Tessin

Revue de presse (16 février 2009)

Depuis le rejet de l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992, le Tessin a systématiquement refusé tous les projets de rapprochement avec l'Union européenne. Alors que l'opposition aux accords bilatéraux a faibli dans toute la Suisse lors de la votation du 8

février dernier, le camp du rejet a encore gagné en puissance au Tessin à cette occasion. Comment expliquer cette attitude de nos compatriotes italophones? Dans le *Tages Anzeiger* du 11 février 2009, son correspondant au Tessin René

Lenzin a tenté d'éclairer l'énigme de ce qu'on appelle déjà la barrière de polenta. Et la *SonntagsZeitung* de ce week-end revient sur le sujet, présentant notamment un long entretien avec Marco Borradori, figure «acceptable» de la Lega, seul membre du

Conseil d'Etat à avoir préconisé le non à la libre-circulation.

Les raisons de cet isolationnisme ne résident pas seulement dans la crise économique. Coupé de la Suisse par la barrière des Alpes et menacé au sud par la puissante Lombardie, le Tessin s'est refermé sur lui-même dans une attitude de défense qui s'exprime notamment lors des votations en matière de politique étrangère. Contrairement à Genève et Bâle, le Tessin ne représente pas le pôle dominant d'une région transfrontalière, mais se perçoit plutôt dans une relation

de dépendance à l'égard de Milan.

Viennent s'ajouter bien sûr des variables socio-économiques qui peuvent renforcer cette attitude défensive. Le Tessin connaît un taux de chômage élevé, juste derrière Genève, et le salaire moyen le plus bas du Suisse. Le revenu des ménages tessinois est inférieur à celui de toutes les régions du pays, Alpes et Suisse orientale comprises. La concurrence des travailleurs et des entreprises italiens est d'autant plus mal ressentie que les Tessinois ont à affronter de nombreuses tracasseries administratives

lorsqu'ils désirent bénéficier de la libre circulation vers le grand voisin du Sud.

La Lega, la formation populiste et franchement xénophobe, n'a pu que tirer profit de ce terrain. Sa politique agressive diffusée par un hebdomadaire gratuit, sa propension à calomnier ses adversaires ont contribué à paralyser une bonne partie de la classe politique qui a craint de s'engager clairement en faveur des bilatérales. Les maires de Lugano, Chiasso et Mendrisio, deux radicaux et un démocrate-chrétien, ont même fait campagne pour le non.